



Charte Vital Swing



Créée en 2000, Vital Swing est une organisation à but non lucratif dont la mission est de promouvoir la danse auprès de tous les publics, quels que soient leur âge, leur origine ou leur niveau de pratique.



Les professeurs **bénévoles** s'engagent à :

- * transmettre leur passion de la danse avec pédagogie
- * créer un environnement bienveillant et motivant pour les adhérents
- * participer activement aux activités de l'association et aux réunions
- * respecter les horaires (en cas d'absence du professeur, les adhérents ou leurs parents sont prévenus)



Esprit de Communauté

Il est attendu des adhérents qu'ils contribuent à un **climat de bienveillance**, favorisant ainsi la collaboration, le soutien mutuel et l'entraide au sein des cours et des événements.



Participation Active

Tout adhérent **s'engage** à participer au spectacle de fin d'année. Il est attendu des adhérents qu'ils participent avec **enthousiasme et sérieux** aux cours. Même si la danse est un plaisir, elle nécessite une certaine discipline et une implication personnelle pour progresser.



Assiduité

L'adhérent se doit d'assister **régulièrement** aux cours. Les absences répétées perturbent le déroulement des séances. L'assiduité est essentielle non seulement pour la propre progression de l'adhérent, mais aussi pour assurer la continuité des cours et la dynamique de groupe. Un tableau de présence sera complété par les professeurs.



Respect des horaires

L'adhérent s'engage à arriver 5 minutes avant le début du cours (afin de se mettre en tenue). En raison de **Vigipirate**, la porte d'accès à la salle sera fermée au début du cours.

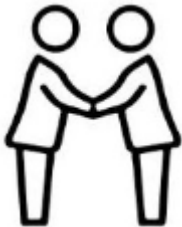
Absences



En cas d'absence prévue, les adhérents sont invités à **prévenir** le ou les professeurs (ou l'association)

le plus tôt possible (le jour précédent le cours) afin de permettre une organisation adaptée. Il est préjudiciable pour tout le groupe de s'absenter plusieurs cours consécutifs.

En cas d'absences répétées (quels qu'en soient le motif), l'adhérent.e peut être définitivement exclu.e d'une partie de chorégraphie voire d'une chorégraphie complète.



Attitude

L'élève s'engage à **respecter** le professeur et les autres adhérents. Cela comprend notamment le "**bonjour**" et l' "**au revoir**" pour un esprit de convivialité.

Tenue



Pour une séance de danse, la **tenue correcte et adaptée** est : ballerines/chaussettes (précisé par la professeure), t-shirt/sweat shirt/brassière, legging/jogging.

Le professeur se réserve le droit de ne pas faire participer au cours de danse l'adhérent qui n'aura pas une tenue adaptée (robe, jean...).

Les chaussures ayant servies dehors ne seront pas acceptées dans les salles de danse.



Tenue

Les cheveux longs et mi longs devront être **attachés**.



L'inscription aux cours
de l'Association Vital Swing implique l'acceptation totale
et sans réserve du présent document. En cas de non-respect
de ces conditions,
l'adhérent peut être définitivement exclu d'une partie
de chorégraphie, d'une chorégraphie, des cours voire
de l'Association sur décision du bureau.